LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 7013 – Jeudi 18 mars 2021 - Prix : 10 DA

KAMEL BELDJOUD INSTALLE LE NOUVEAU DGSN

«LA SÛRETÉ NATIONALE PROUVE SON OPÉRATIONNALITÉ SUR LE TERRAIN»

p.3

NOUVEAUX AVANTAGES FISCAUX DANS LA LF 2021 POUR LA FINANCE ISLAMIQUE

Implantation de la Finance islamique, l'Algérie accélère la cadence

p.4

L'Algérie mise sur l'alternative de la Finance islamique, à défaut d'accès rapide et facile aux marchés financiers classiques, en raison de son système financier vétuste. Cette difficulté représente une opportunité pour le développement et la croissance de la Finance islamique qui attire de plus en plus les banques algériennes et leurs clients qui souhaitent contracter des crédits loin de l'usure (Riba).

19 MARS, JOURNÉE DE LA VICTOIRE

LES MOUDJAHIDINE donnent leurs témoignages

p.2

LUTTE ANTITERRORISTE

DEUX ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

p.3

LE PROFESSEUR MAHYAOUI À PROPOS DU VACCIN ASTRAZENECA :

«Aucune complication n'a été enregistrée pour l'instant»

p.3

Chiffre du jour

Accidents de la route : 38 morts et 1.342 blessés en une semaine

E-commerce

Lancement prochain d'un portail dédié aux web marchands

Un portail web permettant aux web marchands d'intégrer la plateforme de paiement électronique sera lancé «dans une dizaine de jours», a indiqué mardi à Alger, le directeur général du Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique, Madjid Messaoudene.

Hydrocarbures

Sonatrach adopte sa propre politique HSE

Le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a signé mardi la Déclaration générale HSE de l'entreprise, dans l'objectif d'atteindre «les meilleures performances» en matière d'Hygiene, de Sécurité et de protection de l'Environnement, a indiqué mardi le groupe dans un communiqué.

Commerce

Un système informatique pour la surveillance des prix durant le Ramadhan

Le ministère du Commerce a annoncé mardi dans un communiqué l'adoption d'un système informatique pour le suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de consommation et le surveillance des prix durant le mois de Ramadhan.

19 mars, journée de la Victoire

Les moudjahidine donnent leurs témoignages

Par la voix du secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebika, qui intervenait, hier matin, sur les ondes de la Chaîne II, l'Algérie a réagi favorablement à la reconnaissance du Président français, Emmanuel Macron, de la responsabilité de l'armée de son pays dans la torture et le meurtre du martyr Ali Boumendjel, la considérant comme une étape positive.

Quant à la décision du Président français de lever le secret sur les archives algériennes, c'est une question purement technique, a-t-il dit. Laid Rebika fait observer que «les grands historiens d'Algérie ont apprécié l'aveu du Président français concernant la responsabilité de l'armée de son pays dans l'assassinat du martyr Ali Boumendjel, comme étant le début d'une réconciliation de la Mémoire. Mais, a-t-il ajouté, pour les Algériens, notre histoire est d'une netteté éclatante, et nous savons très bien que le martyr Boumendjel est mort sous la torture et ceci n'a rien de nouveau pour nous. Quoi qu'il en soit, estime Laid Rebika, cette reconnaissance est une étape positive, mais, a-t-il souligné, nous tenons à dire que l'histoire de l'occupation coloniale de l'Algérie par la France s'étend de 1830 à 1962, et qu'elle ne peut pas être divisée en tranches d'évènements. Concernant la décision de lever le secret des archives algériennes, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits a fait remarquer qu'il s'agit d'une question purement technique. Après 50 ou 70 ans, a-t-il expliqué, il est naturel que les archives ou une partie d'entre elles soient déclassifiées.

La récupération de ces archives doit être soumise à certaines conditions et à une étude et un examen attentifs par des spécialistes pour éviter de faire des erreurs.

Ces archives, a-t-il poursuivi, ne doivent pas être divisées en évènements ou phases particulières. Pour Laid Rebika, il faut également travailler à récupérer les archives d'autres pays comme la Belgique, le Liban, la Tunisie, le Maroc et d'autres, et pas seulement la France. Dans le même entretien, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits a évoqué la question des atteintes aux symboles de la révolution algérienne, rappelant que la loi à ce sujet est claire, mais ce qui est déplorable c'est que les auteurs de ces atteintes aux moudjahidine et aux martyrs sont inconscients, c'est pourquoi, estime-t-il, il faut continuer avec détermination, à faire connaître davantage le message des martyrs à la nouvelle génération, et lui faire savoir que les atteintes aux symboles de l'Algérie, qu'il s'agisse du chahid, du moudjahid, ou de la veuve de chahid, est une atteinte à l'Algérie dans son ensemble et il sera demandé la peine la plus sévère pour punir leurs auteurs. Laid Rebika a abordé la question de la collecte de témoignages directs sur la révolution algérienne. Il a révélé la collecte d'environ 35.000 témoignages dans 28.000 heures d'enregistrement comprenant de nombreux témoignages de personnalités et de moudjahidine de premier plan, qui seront étudiés et examinés lors d'une journée d'étude spéciale en vue de leur exploitation. La journée du 19 mars est célébrée comme fête de la Victoire, en référence au 19 mars 1962, qui a marqué le cessez-le-feu après la signature des Accords d'Evian mettant fin à la Guerre de libération nationale contre le colonialisme français Cette célébration est justifiée par la victoire éclatante du peuple algérien face à l'occupant qui n'avait d'autre choix que de reconnaître le droit légitime des Algériens à l'indépendance et à la souveraineté. L'armée coloniale française appuyée par l'Otan, notamment avec les bombardiers et le napalm, a été vaincue par l'Armée de libération nationale (ALN), formée de militants politiques, équipés en armements légers grâce aux pays frères et amis. La génération de Novembre 1954 a prolongé avec un succès retentissant la résistance de plus d'un siècle à l'occupant oppresseur, depuis le premier jour où il a mis les pieds en Algérie. Le travail mémoriel mené actuellement met à nu la barbarie et la cruauté inconnues dans l'histoire contemporaine, dont à fait preuve le colonialisme français contre le peuple algérien dans une tentative, heureusement vaine, de l'exterminer.

Le 19 mars est l'occasion pour les Algériens de rendre un juste hommage aux Chouhada qui ont libéré le pays du colonialisme et de mettre en valeur les qualités humaines qui les ont animés.

Lakhdar A.

■ La récupération de ces archives doit être soumise à certaines conditions et à une étude et un examen attentifs par des spécialistes pour éviter de faire des erreurs. (Ph : D.R)

Libye

L'Algérie continuera à soutenir le processus de paix et de réconciliation

✍ **L'Algérie est déterminée à poursuivre l'action commune** en soutien au processus de paix et de réconciliation en Libye. Notre ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum l'a réitéré, mardi lors d'un entretien avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Jan Kubis. «J'ai eu un entretien long et constructif, mardi, avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Jan Kubis, lors duquel nous avons salué les pas positifs franchis par les frères libyens sur la voie de la réunification des rangs. De même que nous avons réitéré notre engagement à poursuivre l'action commune en soutien au processus de paix et de réconciliation en Libye, pays frère», a tweeté M. Boukadoum.

Le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, installé en 2016 dans l'Ouest de la Libye, a officiellement remis mardi le pouvoir au nouveau gouvernement unifié d'Abdelhamid Dbeibah et au Conseil présidentiel au cours d'une cérémonie à Tripoli. Pour rappel, les recommandations issues des réunions des membres du Forum de dialogue politique inter-libyen portant sur la formation d'une autorité exécutive et la tenue d'élections parlementaires et présidentielle avaient été évoquées et soulignées depuis bien longtemps par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu à expliquer, il y a moins d'un mois, Sabri Boukadoum. «En fait, les orientations qu'avait données, depuis bien longtemps, le président de la République aux parties libyennes, ont été bel et bien adoptées au final», avait ajouté le ministre des Affaires étrangères.

Par ailleurs, Sabri Boukadoum a félicité hier mercredi, le diplomate mauritanien, El-Ghassim Wane pour sa nomination en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma). «J'ai félicité mon ami M. El-Ghassim Wane pour sa nomination en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations unies au Mali, en lui souhaitant plein succès dans sa mission», a écrit M. Boukadoum sur son compte Twitter.

«Je lui ai également exprimé ma volonté de travailler ensemble pour faire progresser la paix et la stabilité dans la République amie du Mali et dans toute la région», a-t-il ajouté. El-Ghassim Wane a été nommé lundi par le secrétaire général Antonio Guterres, nouvel émissaire de l'ONU pour le Mali, ont annoncé les Nations unies. Il sera à la tête de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, où il remplacera Mahamat Saleh Annadif, qui doit quitter son poste en avril.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Elections du Parlement

Promulgation d'une Ordonnance fixant le nombre de sièges à pourvoir

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a promulgué l'Ordonnance déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections du Parlement.

L'Ordonnance, publiée dans le dernier numéro du Journal officiel, fixe les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections à l'Assemblée populaire nationale (APN) et les membres élus du Conseil de la nation.

Le même texte stipule également que «la circonscription électorale est fixée, pour l'élection à l'APN, aux limites territoriales de la wilaya», précisant que le nombre total de sièges pour l'élection à l'APN a été fixé à 407 sièges.

L'Ordonnance énonce, en outre, que «la répartition des sièges pour chaque circonscription électorale, pour l'élection à l'APN, est déterminée au prorata de la population de chaque wilaya».

Le nombre de sièges de chaque circonscription électorale est «fixé sur la base de l'affectation d'un siège par tranche de cent vingt mille (120.000) habitants et l'affectation d'un siège supplémentaire pour chaque tranche restante de soixante mille (60.000) habitants», ajoute le texte, relevant que «le nombre de sièges ne peut être inférieur à trois (3) sièges pour les wilayas dont le nombre de la population est inférieur à deux cent mille (200.000) habitants».

Le nombre de sièges de la circonscription électorale de la communauté nationale à l'étranger pour l'élection à l'APN, est, quant à lui, «fixé à huit (8) sièges».

Concernant le Conseil de la nation, la circonscription électorale est fixée pour l'élection de ses membres, «aux limites territoriales de la wilaya», tandis que «le nombre de sièges par circonscription électorale est fixé à deux (2) sièges».

Agence

Kamel Beldjoud installe le nouveau DGSN

«La Sûreté nationale prouve son opérationnalité sur le terrain»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a affirmé, avant-hier mardi à Alger, que l'institution de la Sûreté nationale, aux côtés de l'Armée nationale populaire (ANP) prouve, à chaque fois, son opérationnalité sur le terrain et son niveau élevé en matière de maintien de l'ordre public.

«Le chef de l'Etat attache un grand intérêt au développement de l'institution de la Sûreté nationale et à son adaptation à la conjoncture nationale et internationale, et encourage tout programme de formation visant la promotion de sa performance au rang mondial».(Ph. : D.R)

A la faveur, a-t-il dit, du professionnalisme de sa formation et performance au plan national et international. «L'expérience de lutte contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) démontre la spécialisation de la police en matière de sensibilisation, de prévention et de lutte», a indiqué Kamel Beldjoud.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de M. Farid Zineddine Bencheikh au poste de Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), tenue en présence des cadres du ministère et de la DGSN, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a rappelé l'attachement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au développement de l'institution de la Sûreté nationale, à travers, a poursuivi Kamel Beldjoud, une formation de haut niveau pour promouvoir les compétences des agents et cadres de la police au service du pays et du citoyen. «Le chef de l'Etat attache un grand intérêt au développement de l'institution de la Sûreté nationale et à son adaptation à la conjoncture nationale et internationale, et encourage tout programme de formation visant la promotion de sa performance au rang mondial», a-t-il ajouté.

Le président de la République, a encore poursuivi Kamel Beldjoud, veille à la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques garantissant une formation de haut niveau et une performance illustrant les compétences des cadres et agents de la police en termes de coordination avec les différents secteurs au service de la loi, du pays et du citoyen.

Faisant remarquer que l'installation, avant-hier mardi, de M. Bencheikh au poste de nouveau Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) intervient au moment où l'Algérie enregistre un décollage développemental et social vers l'édification de l'Algérie nouvelle sous l'égide du président de la République en s'appuyant sur de précieux acquis nationaux.

Avant-hier mardi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé la nomination de Farid Zineddine Bencheikh comme Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) en remplacement de M. Khelifa Ounissi dont il a été mis fin aux fonctions. «Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire annonce qu'en vertu du décret présidentiel du 1er Chaâbane 1442, correspondant au 15 mars 2021, M. Farid Zineddine Bencheikh est nommé Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en remplacement de Khelifa Ounissi dont il a été mis fin aux fonctions», a précisé le communiqué du département de Kamel Beldjoud.

Lors d'une cérémonie de distinction organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Kamel Beldjoud avait réaffirmé son engagement à accompagner les éléments de la Sûreté nationale, notamment l'élément féminin, en leur assurant les moyens matériels et la formation pour atteindre le professionnalisme.

Rabah Mokhtari

ARRESTATION

Lutte antiterroriste

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa et Tissemsilt, a indiqué un communiqué du ministère de la défense (MDN). Le même communiqué a indiqué que les forces de sécurité ont découvert avant de détruire quatre casemates à Mila qui servent de refuge pour les terroristes. Les forces de sécurité ont récupéré une bombe de confection artisanale, une quantité de munitions s'élevant à 99 balles, des substances chimiques et outils servant dans la fabrication d'explosifs, ainsi que des produits alimentaires. D'autres part, trois bombes de confection artisanale ont été détruites à Médéa et Jijel, alors qu'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs de munitions ont été découverts à Ain Amenas (Sud du pays). Cependant, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, le bilan de l'ANP fait état de l'arrestation de «31 narcotrafiquants et la saisie de grandes quantités de kif traité s'élevant à 14 quintaux et 22 kilogrammes». «En continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 31 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 14 quintaux et 22 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc». En outre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières «ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 11 narcotrafiquants et saisi 13 quintaux et 68,5 kilogrammes de kif traité, alors que 20 narcotrafiquants ont été appréhendés et 53,5 kilogrammes de la même substance, ainsi que 32.480 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires». Lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Biskra, Oum El-Bouaghi, Guelma, Batna et Relizane, «13 autres individus ont été arrêtés et des produits interdit récupérés. Les résultats de ces opérations menées dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes», conclut la même source.

Moncef Redha

BRÈVE

Affaires en lien avec la défense et la sécurité

Boumediene Benattou nommé Conseiller auprès du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Boumediene Benattou, Conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, a indiqué hier mercredi, un communiqué de la Présidence de la République.

«M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Boumediene Benattou, Conseiller auprès du président de la République, chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité», lit-on dans le communiqué.

Agence

Le professeur Mahyaoui à propos du vaccin AstraZeneca :

«Aucune complication n'a été enregistrée pour l'instant»

Le professeur Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) a rassuré, hier mercredi à Alger, quant à l'utilisation de la gamme du vaccin contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) AstraZeneka. «Jusqu'à présent, il n y a pas eu de problèmes. On n'a eu aucun cas de Thrombose Veineuse», a-t-il dit assurant qu'aucune complication de ce vaccin développé par le laboratoire suédo-britannique avec l'université d'Oxford, n'a été enregistrée pour l'instant lors des campagnes de vaccination en Algérie.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, a indiqué que le Comité Scientifique de Suivi de l'Evolution de la Pandémie du Coronavirus (Covid-19), suit de très près l'évolution de ce vaccin.

«Des études sont en cours. On suit l'actualité de très près. Ce qu'on a utilisé comme vaccins d'AstraZeneca jusqu'à maintenant, n'ont pas résulté à des problèmes», a poursuivi le Pr Ryad Mahyaoui, faisant savoir qu'il y a des pays qui ont suspendu son utilisation, tandis, que d'autres continuent avec une utilisation encore plus forte, notamment les pays scandinaves, les pays africains.

Pour ce membre du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), la suspension du vaccin est due à une inquiétude de possibles effets secondaires, tels que la Thrombose Veineuse. Mais, a ajouté le Pr Ryad Mahyaoui, il n'y a pas de lien de causalité des effets secondaires du vaccin sur la Thrombose Veineuse. «Ils n'ont pas prouvé que c'est en rapport direct avec le vaccin, des études sont en cours, on reste vigilants», a-t-il ajouté.

Alors que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de continuer à administrer ce vaccin, de nombreux pays européens dont la France, ont décidé ces derniers jours de suspendre, par précaution, l'utilisation du vaccin AstraZeneca, après l'apparition de cas de caillots sanguins chez des personnes vaccinées.

Avant-hier mardi, la directrice de l'Agence européenne des médicaments (EMA), Emer Cooke, a indiqué qu'aucune preuve n'existe entre les cas de Thromboses détectés et la responsabilité du vaccin AstraZeneca.

Faisant état d'une enquête en cours menée par l'EMA qui devrait rendre des conclusions sur l'utilisation du vaccin britannique. «Les bénéfices du vaccin d'AstraZeneca dépassent de loin les risques qu'il représente. Rien ne prouve que le vaccin est responsable de ces effets secondaires», a-t-elle observé.

L'Agence européenne des médicaments (EMA), a poursuivi Mme Cooke, rendrait ses conclusions ce jeudi (aujourd'hui, ndlr), en toute transparence.

Faisant remarquer que le régulateur examine les effets indésirables associés à tous les vaccins. Pas seulement celui d'AstraZeneka, ce vaccin développé par le laboratoire suédo-britannique avec l'université d'Oxford, a-t-elle ajouté.

Rabah M.

Nouveaux avantages fiscaux dans la LF 2021 pour la Finance islamique

Implantation de la Finance islamique, l'Algérie accélère la cadence

L'Algérie mise sur l'alternative de la Finance islamique, à défaut d'accès rapide et facile aux marchés financiers classiques, en raison de son système financier vétuste. Cette difficulté représente une opportunité pour le développement et la croissance de la Finance islamique qui attire de plus en plus les banques algériennes et leurs clients qui souhaitent contracter des crédits loin de l'usure (Riba).

Introduire de manière officielle la Finance islamique dans son économie et lui donner la place méritée, comme l'avait souligné, le ministre des Finances. (Ph. : DR)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane fait, depuis plusieurs mois, la promotion de la FI, considérant cette tendance trop importante pour être négligée. Entre limites et attentes, le ministre voit en cette pratique un véritable dynamisme financier et économique pour le pays. Il prévoit d'ailleurs, dans le prochain projet de loi de Finances 2021 d'introduire de «nouvelles mesures visant à élargir les avantages fiscaux au profit des produits de la finance islamique dans le cadre de la prochaine loi de finances», a-t-il précisé. Un autre pas important vers l'officialisation de la Finance islamique.

De plus, l'Algérie souhaite utiliser les services de la Finance islamique afin de capter l'argent informel qui circule en dehors du circuit bancaire, dont la valeur dépasse les 6.000 milliards de dinars. Ce qui fait que les autorités s'intéressent davantage à l'intégration de cette pratique dans le système bancaire algérien et dans l'environnement économique.

Ainsi introduire de manière officielle la Finance islamique dans son économie et lui donner la place méritée, comme l'avait souligné, le ministre des Finances, affirmant, dans cette perspective, que de «nouvelles mesures en cours d'études, visant à élargir les avantages fiscaux au profit des produits de la Finance islamique dans le cadre de la prochaine loi de Finances».

Ce qui signifie que les pouvoirs publics entendent promulguer un cadre réglementaire compatible aux spécificités de la Finance islamique, tout en respectant les conditions principales de cette pratique qui évolue, timidement, sur le marché financier algérien.

Le ministre des Finances exprime sa volonté d'accompagner les banques publiques algériennes, qui se sont abstenues ces dernières années en matière de FI, pour intégrer dans leurs services, les produits islamiques.

«Après concertation entre les ministères des Finances et des Affaires religieuses et des Wakfs et le Haut Conseil islamique (HCA), il a été proposé l'introduction dans la prochaine loi de Finances de mesures visant à préserver l'équité fiscale, étant donné que les produits bancaires régis par les préceptes de la Chariaâ sont similaires aux transactions conventionnelles», a-t-il indiqué, lors de son intervention lors de la «Journée parlementaire au Conseil de la nation sur la Finance islamique».

Un autre pas important vers l'officialisation de la Finance islamique en Algérie. Il est utile de rappeler, à ce propos, que depuis 2018, les pouvoirs publics commençaient à réfléchir sérieusement à l'intégration de la FI dans l'environnement économique à travers la promulgation pour une première phase du «Règlement 18-02 du 4 novembre 2018», qui n'a fait que la promotion des «produits participatifs».

Deux ans plus tard, ce règlement fut abrogé par celui du 15 mars 2020 (n° 20-02), comprenant de nouvelles mesures et des précisions indispensables pour compléter les lacunes du premier texte réglementaire.

Pour atteindre les objectifs fixés par les autorités pour faire prospérer la Finance islamique qui est un levier important pour développer l'inclusion financière, la microfinance et le marché financier, le ministre promet de soutenir la FI afin de mettre un terme à la thésaurisation et à l'argent informel. C'est l'objectif attendu «des nouvelles mesures en cours d'études, visant à élargir les avantages fiscaux au profit des produits de la Finance islamique dans le cadre de la prochaine loi de Finances», annoncée par le ministre, qui a expliqué que «ceci permettra de soumettre les produits de la Finance islamique au même régime fiscale et donc soumettre la marge bénéficiaire issue de ces produits à la taxe sur la valeur ajoutée seulement (TVA), qui sera pris en compte également pour définir le résultat fiscal soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS)», également, de «soumettre les titres d'investissement, communément appelés «Sukuk», au même régime fiscal appliqué aux titres, et d'étendre les dispositions fiscales relatives aux droits d'enregistrement aux produits islamiques».

Il a proposé, également, «la concrétisation de l'abattement fiscal pour les réserves utilisées pour le calcul des profits ainsi que les risques d'investissement dans la rémunération des dépôts d'investissement islamique et l'extension des avantages fiscaux accordés dans le cadre de la Loi sur la promotion de l'investissement aux banques, qui commercialisent le produit de la Finance islamique, dit «Ijara»». L'Algérie tente d'orienter son régime financier vers la Finance islamique et de garantir les conditions principales au fonctionnement de celle-ci. Ce qui, jusque-là, a peut-être retardé l'introduction de la FI dans l'environnement économique algérien qui a évolué de façon timide et même clandestine. Le prétexte de ceux qui estime que la FI «n'existe pas en Algérie», mais qui aussi ont bien fondé leur argumentation.

Samira Takharboucht

Sonatrach

Hakkar signe la Déclaration générale de la politique HSE de l'entreprise

Le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a signé mardi dernier la Déclaration générale de la politique d'hygiène, sécurité et environnement (HSE) de l'entreprise, afin d'atteindre «les meilleures performances» en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Selon un communiqué du groupe, Sonatrach vise à travers cette démarche «l'excellence dans les pratiques du HSE qui permet de répondre aux attentes internes et externes et la création de la valeur ajoutée».

Outre de donner la priorité à la santé, la sécurité et la protection de l'environnement, Sonatrach s'engage aussi, à développer un système d'identification et d'évaluation continue des risques et mettre en œuvre les dispositions nécessaires et appropriées pour leur atténuation. Selon le communiqué, Sonatrach tend à travers sa politique de HSE à assurer la sécurité de ses actifs et veiller à ce que tous les dispositifs de maîtrise des risques soient constamment fonctionnels et efficaces.

Elle s'engage également à améliorer ses programmes d'intégrité des installations et des ouvrages pour prévenir les évènements accidentels, le développement du leadership et l'engagement de tous ses managers. Et ce, dans l'objectif d'améliorer ses performances liées à la Santé, à la Sécurité et à la protection de l'Environnement, ainsi que l'implication de tous ses employés pour la maîtrise des risques, par le développement d'une culture HSE basée sur l'information, la formation et le retour d'expérience. La groupe veut aussi, à travers la Déclaration, se conformer, partout où elle opère, aux exigences légales et réglementaires, en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, applicables à son domaine d'intervention.

Sonatrach compte aussi mettre en place les dispositions nécessaires visant un «excellent» niveau de conformité, de responsabilité et de performance HSE de ses partenaires et les entreprises extérieures. Elle travaille aussi pour améliorer ses propres plans d'urgence et engager les moyens et les ressources adaptées, pour assurer une réponse rapide, efficace et intégrée, afin de minimiser les conséquences de tout accident ou événement majeur. En outre, la compagnie s'engage à ne pas lancer de projet avant d'évaluer ses impacts environnementaux, et son acceptabilité sociale, et mettre en place des mesures appropriées durant tout son cycle de vie, pour prévenir et réduire les impacts négatifs sur la Santé, la Sécurité, l'Environnement et le bien-être des populations environnantes.

Dans le même cadre, Sonatrach compte adopter les meilleures pratiques industrielles et mettre en œuvre les mesures adéquates pour une utilisation efficace et optimale des ressources naturelles, la prévention et la réduction de la pollution, ainsi que la compensation des impacts négatifs, en étroite concertation avec les autorités et les parties concernées.

Elle compte aussi réduire son empreinte carbone, par l'amélioration de sa performance énergétique et opérationnelle, la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que le développement et l'utilisation de technologies et de procédés bas carbone.

Selon la Déclaration, Sonatrach s'engage également à mener ses missions de façon «responsable» et en toute sécurité, en consultant toutes ses parties prenantes externes sur des questions d'intérêt mutuel, ainsi qu'allouer les ressources nécessaires et optimales pour mettre en œuvre sa politique et atteindre ses objectifs de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Manel Z.

RAMADHAN

Approvisionnement du marché durant le mois sacré

Un système informatique pour contrôler le marché

Pour contrer la spéculation des prix et la pénurie des produits auxquelles font face les ménages à l'arrivée du Ramadhan, le département de Kamel Rezig compte utiliser l'outil informatique pour contrôler le marché. En effet, dans un communiqué rendu public mardi, le ministère du Commerce a annoncé l'adoption d'un système informatique pour le suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de consommation et la surveillance des prix durant le mois de Ramadhan. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors de la réunion du Comité de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de Ramadhan où la demande sur les produits de consommation enregistre une hausse. Ces mesures visant à assurer la disponibilité des produits de large consommation concernent, entre autres, l'ouverture de marchés de proximité et l'organisation de foires commerciales dans nombre de wilayas pour permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs dans le strict respect du protocole sanitaire. Des opérations de ventes au rabais et de vente promotionnelle seront lancées une semaine avant le Ramadhan et se poursuivront jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El-Fitr.

«Un système informatique conçu par le ministère l'année dernière a été actualisé et développé pour être exploité dans la surveillance des indicateurs des prix au niveau des marchés (gros/détails) mais aussi pour relever toute éventuelle lacune dans la chaîne d'approvisionnement», conclut le communiqué. Il faut noter que le complexe laitier d'Alger (Colaital) a annoncé, lundi, qu'il comptait renforcer ses capacités de production de lait subventionné à l'effet d'assurer la disponibilité de cette matière de première consommation pendant le mois de Ramadhan, avait indiqué le Président directeur général (P-dg) de ce complexe public, Mohamed Miraoui. Recevant une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger (APW/Alger) et des directeurs des deux secteurs de l'agriculture et du commerce de la wilaya, en marge d'une visite d'inspection au nombre de structures économiques dans la capitale, M. Miraoui avait précisé que le complexe laitier s'apprêtait actuellement à débuter le Ramadhan avec l'entretien de ses équipements, afin d'accroître le volume de production du lait dont la demande augmente pendant ce mois sacré. De plus, Colaital œuvre pour l'élargissement de son réseau commercial en renforçant les points de vente directe (au nombre de 20) dans la capitale par dix nouveaux points à l'arrivée de Ramadhan.

Pour M. Miraoui, l'existence de points de vente fixes au niveau des communes «permettra de recouvrer la confiance du citoyen en la disponibilité de ce produit», ce qui contribuera, selon lui, à la réduction de la surconsommation et le stockage à domicile.

Djamila Sai

INFO EXPRESS

Relizane

Un apiculteur décède après avoir été attaqué par des milliers d'abeilles «agressives»

Selon un communiqué rendu public par la cellule de communication près de la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane, un apiculteur a été attaqué, ce mardi après-midi, par des milliers d'abeilles, alors qu'il se promenait sur un chemin du village de Bourokba relevant de la commune de Hmadna. Vers 17h00, l'homme âgé de 44 ans a été transporté en urgence vers l'établissement hospitalier public de proximité de Hmadna, ou il a rendu l'âme dès son admission, malgré qu'un apiculteur qui prélevait son miel sur des ruches situées à proximité, a tenté d'enfumé les insectes pollinisateurs pour sauver le malheureux,mais c'était trop tard pour l'infortuné. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services compétents pour élucider ce drame ayant endeuillé une famille à l'approche du mois de Ramadan, ajoute le même communiqué.

N.Malik

Trafic d'animaux

Un réseau criminel international démantelé

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international spécialisé dans le trafic d'animaux et saisi nombre d'animaux sauvages et tropicaux, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma (Alger), indique mardi un communiqué de ces services.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de recherches et d'interventions (BRI) de la police judiciaire, ont réussi à «mettre hors état de nuire un réseau criminel dangereux pour constitution d'association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic international d'animaux protégés, et ce, en vertu des lois internationales et algériennes en vigueur, atteinte aux textes réglementaires régissant une activité commerciale codifiée, possession d'animaux sauvages et tropicaux sans agrément des services spécialisés et vétérinaires, atteinte à la santé publique et exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce», précise le communiqué. «La perquisition, sous la supervision du Parquet compétant, des domiciles et magasins des mis en cause a donné lieu à la saisie de cinq (5) lions, 3 tigres, 2 renards du désert, 2 singes et 88 perroquets de différentes espèces, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma», ajoute le communiqué. Les mis en cause, au nombre de 13, ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut la source.

Agence

CNDH

Consolider les acquis de l'Algérie en matière de santé

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a plaidé mardi pour la consolidation des acquis de l'Algérie en matière de santé, soulignant l'impératif d'appuyer ce secteur «dont l'importance capitale s'est manifestée avec acuité depuis la propagation de l'épidémie de Covid-19». Dans un communiqué publié à l'occasion de la célébration de la Journée arabe des droits de l'homme (16 mars), placée sous le thème «Le droit à la santé», le CNDH a appelé à «appuyer ce secteur dont l'importance capitale s'est manifestée avec acuité depuis la propagation de l'épidémie de Covid-19», soulignant l'impératif de «consolider les acquis de l'Algérie en matière de santé».
Le CNDH a, à cet égard, rappelé l'article de la Constitution disposant que «L'Etat veille à assurer au citoyen (...) la protection de sa santé, notamment des personnes démunies, ainsi que la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques».
Pour le Conseil national des droits de l'homme, le droit à la santé ne se limite pas à l'aspect physique, psychologique et mental, mais s'étend au droit à l'eau potable et à l'assainissement sûrs et propres, au droit à l'information et à la sensibilisation sur la santé et à l'égalité des sexes.

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique.
Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

La promotion des droits de la femme «au cœur de tous les programmes de développement»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé, mardi, que l'autonomisation de la femme algérienne et la promotion de ses droits étaient «au cœur de tous les programmes de développements nationaux». (Photo › D.R.)

Un tigre du Bengale soigné au parc animalier de Aïn M'lila

L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf a réussi à sauver d'une mort certaine un tigre du Bengale souffrant d'un abcès volumineux au niveau de la croupe, a-t-on appris samedi des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. (Photo › D.R.)

Constantine : les prénoms amazighs et turcs en vogue

Symboles de l'identité personnelle, les prénoms des nouveau-nés font souvent l'objet d'une profonde réflexion des parents en quête d'authenticité pour certains, d'originalité pour d'autres, puisant pour ce faire dans le répertoire amazigh ou les trames des feuilletons égyptiens, syriens ou turcs plus récemment, comme l'attestent les registres des naissances de l'Etat civil de Constantine. (Photo › D.R.)

Accidents de la route : 38 morts et 1.342 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 1.342 autres ont été blessées dans 1.129 accidents de la route survenus la semaine passée (du 7 au 13 mars) à travers le territoire national, indique, mardi, un communiqué de la direction générale de la Protection civile. (Photo › D.R.)

Trafic de cocaïne entre l'Espagne et le Maroc

Un sous-marin de 9 mètres construit pour acheminer de la cocaïne vers le Maroc

Après les vedettes ultrarapides, l'option de transport prend une autre forme. Des sous-marins qui servent pour le trafic de cocaïne. En effet, aux dernières nouvelles, La Nouvelle République apprend que durant les 24 heures passées, les autorités espagnoles ont finalement mis la main sur le premier sous-marin construit sur le territoire européen et conçu pour le trafic de cocaïne entre l'Espagne et le Maroc.

Ce semi-submersible peut transporter jusqu'à deux tonnes de stupéfiants. La police espagnole a mis la main sur un sous-marin de neuf mètres dédié au trafic de drogue et considéré comme le premier construit en Europe. Le semi-submersible a été découvert dans un entrepôt de la ville côtière de Malaga, dans le sud de l'Espagne, selon un communiqué des autorités Europol, il s'agirait «du premier semi-submersible construit sur le territoire européen». Dans sa livraison du 16 mars 2021, le quotidien Assabah indique que ce sous-marin était équipé pour transporter jusqu'à deux tonnes de stupéfiants et destiné à faire du trafic de cocaïne entre l'Espagne et le Royaume du Maroc. Selon la même source, la saisie a été permise dans le cadre d'une opération qui a impliqué plusieurs polices. Les polices de Colombie, des Pays-Bas, du Portugal, des États-Unis et du Royaume-Uni, avec une activité internationale coordonnée par l'agence de police européenne, Europol. Au total, 52 personnes ont été arrêtées et la police espagnole a perquisitionné 47 domiciles à Barcelone, Malaga et dans huit autres villes espagnoles. Outre le sous-marin, la police a également découvert, dans la région de Barcelone, un laboratoire sophistiqué capable de produire 750 kilos de drogue par mois, un bateau en fibre de verre de 15 mètres, 400 kg de cocaïne, 700 kg de haschisch et plus de 100.000 euros en espèces. La même source précise que plus de 300 agents ont participé à l'opération qui a débuté l'année dernière. C'était lorsque la police a découvert un réseau impliqué dans le trafic de grandes quantités de cocaïne, de haschisch et de marijuana. Dirigée par des ressortissants espagnols, colombiens et dominicains, l'organisation était basée en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne.

En novembre, la police a arrêté le chef du réseau dans la ville côtière de Tarragone, à l'Est, ainsi que 13 complices.

Une autre branche du réseau, située sur la Costa del Sol dans le sud de l'Espagne a été découverte le mois dernier. en Amérique latine, où des sous marins pareils sont utilisé constamment.

La baronne marocaine de la drogue éliminée par la mafia

Au Pays-Bas, elle était portée disparue, Naïma Jillal, la baronne marocaine de la drogue n'a pas donné signe de vie depuis trop longtemps. Disparue depuis 2019, Naïma Jillal reste introuvable. Toutefois, une enquête menée par les autorités néerlandaises a conduit la police jusqu'à un entrepôt en Belgique, où des affaires personnelles de la disparue ont été retrouvées. Agée de 52 ans, originaire de Nador et vivant aux Pays-Bas, Naïma Jillal est reconnue comme étant l'une des rares femmes à évoluer dans les hautes sphères de la mafia néerlandaise de la drogue, «une personne clé dans le commerce international de cocaïne», décrit ainsi le site belge 7sur7. Depuis sa disparition, le 20 octobre 2019 à Amsterdam, les enquêteurs hollandais n'ont pas cessé de rechercher Naïma Jillal. Les recherches, menées en collaboration avec la police belge, ont enfin abouti à quelques résultats concluants il y a quelques jours. En effet, des fouilles ont été menées dans un entrepôt situé dans la ville d'Anvers. Aidé par des chiens renifleurs et des radars, les enquêteurs ont entrepris de creuser le sol de cet entrepôt et ont retrouvé quelques mètres sous terre des vêtements appartenant à la femme disparue ainsi qu'un sac à main. Mais toujours aucune trace de Naïma Jillal. Selon la presse belge et néerlandaise, ils ne s'attendaient pas à la retrouver vivante. D'aprés la police néerlandaise, citée par les journaux belges, «des photos de membres coupés de Naïma Jillal circulent dans le milieu criminel», informe-t-on.

Oki Faouzi

Tunisie

Le Président tunisien entame une visite d'Etat en Libye

Le président tunisien, Kais Saied, a entamé mercredi une visite d'Etat en Libye voisine, au lendemain de la prestation de serment du chef du gouvernement de transition libyen Abdelhamid Dbeibah, rapportent des médias. M. Saied a été accueilli à l'aéroport de la capitale Tripoli (ouest) par le président du Conseil présidentiel Mohamed al-Manfi.

Le programme officiel prévoit des entretiens avec M. Al-Manfi ainsi qu'avec le Premier ministre intérimaire Abdelhamid Dbeibah, qui ont officiellement pris leurs fonctions lundi après avoir prêté serment.

Le nouveau gouvernement s'est installé mardi à Tripoli. Il est chargé d'unifier les institutions en vue d'élections prévues en décembre. Cet exécutif est né d'un processus onusien lancé en novembre à Tunis et mis sur orbite en février à Genève, avant d'obtenir le 10 mars un vote de confiance «historique» du Parlement. Le président tunisien a annoncé sa visite dès le lendemain de l'investiture du nouveau gouvernement. M. Saied est accompagné du ministre des Affaires étrangères Othman Jarandi, de sa principale conseillère Nadia Akacha et de quelques autres conseillers de la présidence. Cette visite s'inscrit dans le cadre du «soutien constant de la Tunisie au processus démocratique en Libye, de l'attachement aux liens historiques et fraternels unissant les deux pays et de la volonté d'établir de nouvelles traditions de coordination et de concertation entre les dirigeants des deux pays», a fait savoir la présidence tunisienne dans un communiqué mardi. Cette visite représente, également, «une occasion de concevoir de nouvelles visions qui consolideront le processus de coopération distinguée existant entre la Tunisie et la Libye et jetteront les fondements réels d'une solidarité globale répondant aux aspirations légitimes des deux peuples frères pour la stabilité et le développement», ajoute la même source. Après plus de neuf ans de troubles et de profondes divisions, la Libye s'est engagée dans un processus de transition avec la formation d'un gouvernement chargé d'unifier les institutions en vue d'élections prévues en décembre.

R.I

Relance économique

La finance islamique permettra-t-elle l'intégration du capital-argent au niveau de la sphère informelle ?

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

Depuis quelques temps à l'approche d'un changement de gouvernement après les élections législatives de juin 2021, en principe courant juillet, bon nombre de ministres font des promesses : seront-elles réalisées ? A titre d'exemple, un ministre qu'un contrat avec le partenaire chinois pour le fer de Gara Djebilet serait conclu fin mars 2021, (attendons de voir) ; deux autres ministres,outre ces déclarations déconnectées des réalités nationales, de la maîtrise de l'inflation, de la bonne santé de la cotation du dinar, d'une relance économique en 2021 alors que le ministre du Travail et les organisations patronales donnent une autre lecture, montrant une situation préoccupante de l'appareil productif qui se répercute sur le niveau de l'emploi, de la captation du capital-argent de la sphère informelle grâce à la finance islamique, objet d'ailleurs de cette contribution avec comme seul argument les différents guichets installés à travers le territoire national, mais sans donner le montant au moment où la Banque d'Algérie annonce une extension de la masse monétaire hors banques entre 2019/2020, montant qui risque de s'accélérer en 2021 avec le retour de l'inflation.

1- Au niveau mondial, nous avons l'évolution suivante du montant de la finance islamique : 2006, 500 milliards de dollars de dollars, 2010, 1100, 2015, 2080, 2018, 2640 milliards de dollars avec une estimation d'environ 1% pour 2019 du financement global , environ 270 000 milliards de dollars. Selon les institutions financières internationales, pour 2018, nous avons la répartition suivante : l'Iran 34,4%, Arabie Saoudite 20,4%, Emiraties 9,3%, Malaisie 9,1%, Koweit 6%, Qatar, 6%, la Turquie 2,6% et autres 12,2%.

La finance islamique recouvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la charia, qui supposent l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris sur les jeux, etc.). En principe, tous les établissements bancaires commercialisant des produits dits «charia-compatibles» doivent être validés par un organisme islamique en charge de ce contrôle (Organisation de Comptabilité et d'Audit des Institutions Financières Islamiques (AAOIFI)). Nous avons deux types de financement participatifs et non participatifs avec un dénominateur commun, toute opération financière ou commerciale devant avoir un sous-jacent réel. Le premier type de financement repose sur le principe de partage des pertes et profits. On parle alors de moudaraba, contrat de partenariat où la banque (l'associé bailleur de fonds) ne dispose d'aucun droit de regard sur la gestion du projet. En cas d'échec, la perte en capital est totalement supportée par la banque. A l'inverse, dans le cas d'une mouchara, la banque peut intervenir dans la gestion du projet. De par ses modalités de fonctionnement, ce partenariat actif entre l'entrepreneur et la banque se rapproche d'une joint-venture couramment rencontrée en finance classique.

En cas d'échec, la perte est supportée par l'ensemble des associés. Nous avons également les opérations «sans participation» qui concernent essentiellement les opérations à caractère commercial (achat ou vente d'actifs avec le mourabaha et l'ijara qui sont les contrats les plus utilisés. Le premier est un contrat de vente soumis à des clauses précises issues des principes énoncés par la charia. Dans ce cas, la banque islamique joue le rôle d'intermédiaire financier entre l'acheteur et le vendeur, la banque achetant au comptant un bien pour le compte d'un client pour ensuite lui revendre à un prix augmenté d'une marge bénéficiaire. Quant à l'ijara, il s'apparente à un crédit-bail ou contrat de location en finance classique.

A la différence du mourabaha, ce type de contrat transfère l'usufruit du bien, c'est-à-dire le droit de l'utiliser, et non son entière propriété.

2- En Algérie, les tensions budgétaires sont vivaces, conséquences des incohérences des politiques économiques, de l'absence de vison stratégique et de l'impact de l'épidémie du coronavirus (voir nos interviews à l'Agence France Presse AFP, au quotidien le Monde Fr et USA - American Herald Tribune 2018/2011). Selon la Banque d'Algérie 33% de la masse monétaire en circulation est hors banques, (d'autres sources donnent plus de 40%) montrant la faiblesse de la bancarisation, mais devant éclater ce montant entre les dépôts normaux des ménages, des montants pour des actions spéculatives. Ce montant ne concerne que la partie dinars alors que l'Algérie est confrontée à la diminution de ses réserves de change en devises. Dans les grandes agglomérations, l'urbanisation accélérée avec l'éclatement de la cellule familiale, excepté certaines contrées du Sud et des Hauts-Plateaux, avec ces nouveaux comportements économiques et sociaux, les impacts des réseaux sociaux influent sur la tradition.

Pour preuve, la majorité des zaouïas avaient par le passé donné instruction pour le vote aux élections, mais n'ayant peu d'impacts. Tous les agents qui possèdent de grosses fortunes dans la sphère informelle, avec la montée des jeunes générations au niveau de cette sphère, ne sont pas forcément des adeptes de la finance islamique.

3- L'intégration de la masse monétaire informelle via la finance islamique, dans le circuit réel repose sur trois fondamentaux (voir étude pour le 4e Think Tank mondial Institut français des relations internationales IFRI A. Mebtoul «Poids de la sphère informelle au Maghreb et impacts économiques et politiques, Paris décembre 2013).

-Premièrement, sur la confiance où récemment le manque de liquidités au niveau des postes et banques a accéléré la méfiance, supposant une bonne gouvernance, une visibilité et une cohérence dans la politique socio-économique, facteur déterminant de la rentabilité des projets. En période de crise et c'est une loi universelle, il y a méfiance et extension de la sphère informelle qui joue le rôle d'amortisseur en suppléant à la faiblesse de l'offre surtout dans des économies dépendantes de la rente.

-Deuxièmement, elle sera fonction du taux inflation réel, qui doit être inférieur au taux de profit sectoriel de la sphère réelle. Un fort taux d'inflation accentue les incertitudes, l'indice en Algérie non significatif car devant être réactualisé, le besoin évoluant, étant historismes daté, et de surcroît compressé par les subventions généralises, source de gaspillage et d'injustice sociale.

-Troisièmement, liée à l'inflation, l'évolution de la cotation du dinar où la banque d'Algérie accélère sa dépréciation afin de combler artificiellement le déficit budgétaire. Pour se protéger contre cette dépréciation, une fraction du montant de la sphère informelle se portera acquéreur de devises, d'or, de biens durables facilement stockables et à forte demande dont le prix suivra le cours du dollar ou de l'euro, ainsi que dans l'achat de l'immobilier.

Le cours actuel sur le marché parallèle (environ 2010 dinars un euro) n'est pas significatif, la crise ayant entraîné une forte baisse de la demande.

En cas d'ouverture des frontières, la cotation étant fonction de la faiblesse de l'allocation devises aux ménages, aux entreprises et des réserves de change en baisse, à plus de 70%, nous aurons probablement un écart d'environ 50% avec le marché parallèle, sinon plus avec un fort taux d'inflation. Aussi, le risque est l'accélération du processus inflationniste, en cas de restriction des importations et de la faiblesse de l'appareil productif interne, le taux d'intégration des entreprises tant publiques que privées ne dépassant pas 15%.

4- En conclusion, la finance islamique certes doit être encouragée, mais à la lumière des expériences historiques n'est pas la panacée et pour preuve, les pays du Golfe placent la majorité de leur capital-argent dans les instruments classiques. Par ailleurs, s'impose une cohérence gouvernementale évitant la cacophonie entre différents responsables et méditons les actions de tous les gouvernements, aucun n'a pu résoudre l'intégration de la sphère informelle car ne s'étant pas attaqué au mode de gouvernance dont la bureaucratie centrale et locale rentière enfante cette sphère, les solutions techniques étant une illusion.

Méditons tous les échecs, méditons l'expérience vénézuélienne dont l'économie repose essentiellement sur la rente comme en Algérie. Dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments et tout investisseur pour un retour à la confiance est attentif à la stabilité politique, juridique, aux indicateurs macro-économiques et macro-sociaux.

Aussi, il s'agit d'éviter des discours populistes qui créent une névrose collective au niveau de la population et contribuent à sa démobilisation.

A. M.

INFO EXPRESS

El Tarf

Saisie de 15 kg de kif traité à El Tarf et démantèlement d'un réseau criminel

Pas moins de 15 kg de kif traité ont été saisis par les services du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Tarf et un réseau criminel constitué de sept (7) individus démantelé, a-t-on appris mardi lors d'un point de presse consacré à cette opération. Agissant sur la base d'une information faisant état d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, dont les éléments qui le composent sont originaires des wilayas de Annaba et El Tarf, les services de la Gendarmerie ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation de trois présumés auteurs, a précisé la même source. Agés entre 24 et 27 ans, les trois (3) individus ont été appréhendés en possession de cette importante quantité de drogue, a ajouté la même source, précisant qu'une somme de 200.000 dinars issue de la vente de la drogue a été également saisie, en plus d'un lot de téléphones mobiles et trois (3) véhicules utilisés dans le cadre de leur déplacement. Quatre (4) autres individus, faisant partie du même réseau criminel, sont activement recherchés dans cette affaire, a-t-on indiqué.

R. R.

Relizane

Le wali exprime son souci de rendre justice à tous les demandeurs de logements

Les bonnes initiatives comme les bonnes nouvelles arrivent au bon moment pour les habitants du bidonville de Sid El Hadj. Le wali, M. Moulati Ataa Allah, a offert un vrai cadeau à la veille de Ramadhan pour les habitants recalés de la liste des bénéficiaires de logements sociaux entrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Le wali a promis cette année la distribution de 7.432 logements à travers 20 communes. (Photo : D.R)

Le wali a tenu à nous préciser que «toute demande de logement social sera satisfaite à la seule condition que le bénéficiaire le mérite. Nous ferons tout pour ne léser personne en excluant des attributions aux individus qui ont soit fourni de fausses pièces ou qui ont déjà bénéficié par le passé de logement». L'honnêteté manifestée par le wali ne plaît pas à tout le monde, car ce sont les opportunistes qui risquent de voir leur rêve de s'enrichir en revendant l'appartement s'envoler. Il y a donc lieu de remettre les choses à leur place et c'est ce qu'ont fini par comprendre les représentants des manifestants, dont certains avaient cru arriver à leur fin en bloquant dernièrement les entrées principales de la ville. Le wali de Relizane a démontré son souci de rendre justice à tous ceux qui sont vraiment dans le besoin. A signaler que le wali de Relizane,Ataa Allah Moulati, avait annoncé, auparavant, la distribution, cette année à travers 20 communes, de 7.432 logements, tous programmes confondus.

N.Malik

Ghardaïa

Engouement des visiteurs nationaux pour les thermes de Zelfana

Malgré une conjoncture économique difficile induite par la pandémie du coronavirus, un engouement des visiteurs et voyagistes nationaux sur les thermes de Zelfana (70 km de Ghardaïa) est constaté depuis le début des vacances scolaires.

Nichée dans les méandres de la Hamada et les dunes de sable, à la croisée des chemins menant vers Ouargla et l'extrême sud, cet espace thermale est un site de convivialité, d'ombrage et de détente pour les populations de la wilaya de Ghardaïa et des régions avoisinantes. Réputée pour ses vertus curatives, les eaux thermales de Zelfana, de par leur minéralisation, leur température et leur débit, sont convoitées en cette période printanière par des centaines de visiteurs issus de différentes régions du pays pour se ressourcer et se détendre au contact d'une eau limpide assurant une remise en forme. Toutefois, cette station thermale à l'état traditionnel peine à absorber et à contenir un afflux de visiteurs, quasi-inexistant avant les vacances scolaires. Les visiteurs venus en groupes ou individuellement s'attroupent dans les ruelles de Zelfana et forment des queues interminables devant les quelques douches et bains existants. Devenu un phénomène sociétal, selon le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) de Zelfana, Omar Belghouchi, la destination attire une population croissante à la recherche de cure et de mise en forme durant les vacances d'hiver et de printemps spécialement. La situation actuelle de cette station thermale, qui se présente sous forme de hammam, douche et bassins, ne reflète ni la richesse ni la diversité de ses atouts, en raison d'un manque flagrant d'infrastructures et d'équipements spécifiques pour un véritable thermalisme médicalisé, a-t-il précisé. Avec une capacité d'hébergement estimé à 2.500 lits, selon les services de la commune, cette localité thermale est loin de répondre aux exigences des curistes et visiteurs, bien que de nombreux citoyens profitent de l'afflux des curistes pour louer leurs logements et autres garages. L'eau thermale de Zelfana, dont la température est de 41,5 degrés et aux vertus avérées, a été à l'origine de l'apparition et la prospérité de cette localité depuis l'apparition du premier forage en 1947. «Une affluence conséquente estimée à plus de 300.000 curistes est constatée annuellement dans cette petite station thermale qui compte uniquement neuf petits hôtels et bungalows, d'une capacité globale ne dépassant guère 1.000 lits et 6 piscines», a souligné M. Belghouchi. Les habitations des citoyens et les centres de repos des travailleurs de plusieurs entreprises publiques, viennent renforcer les capacités d'accueil insuffisantes, a-t-il relevé. Zelfana a connu durant l'année 2020 une crise asphyxiante liée aux restrictions à la mobilité des personnes et aux mesures drastiques de confinement prises par les autorités publiques pour la lutte contre la Covid-19, ayant entrainé un arrêt total de l'activité touristique et la fermeture des établissements opérant dans l'hébergement, la restauration et le transport. Pour un gérant de dortoir et douche à Zelfana, Lamine Benkhelifa, une reprise timide est observée en cette période de vacances scolaires, suite à l'autorisation d'ouverture des douches individuelles et structures d'hébergement. Pour de nombreux médecins, le thermalisme constitue une autre réponse à de nouveaux enjeux de santé publique, il constitue au même titre que la phytothérapie et l'acupuncture, un traitement médical. Ils estiment que le thermalisme connaît une phase de croissance modérée depuis une dizaine d'années, en introduisant les cures thermales comme soin médical et thérapie, mais que l'absence de médecins spécialisés en la matière freine son développement. Insistant sur le rôle du tourisme national dans la dynamique du développement durable de la région de Zelfana, le président de l'APC pense que le thermalisme constitue «un palliatif et un soutien au maintien de l'industrie touristique en période de crise».

R.R

Institut paramédical de Aïn Beïda

4.547 candidats pour 265 places pédagogiques

En application de l'arrêté ministériel portant ouverture d'un concours sur épreuves aux candidats externes pour l'accès au cycle de formation des aides-soignants (200), assistants en fauteuil dentaire (40) et auxiliaires en puériculture de la santé publique (25) au titre de l'année 2020 au profit des élèves de classe terminale toutes filières confondues, les dispositions nécessaires qui ont été prises par les responsables de l'institut paramédical de Aïn Beïda ainsi que la DSP de la wilaya, ont permis le bon déroulement des inscriptions via le portail électronique qui ont débuté le 4/2/2021 et ont pris fin le 24/2/2021. Ledit concours sur épreuves écrites d'admissibilité qui s'est déroulé récemment en toute transparence à l'université Larbi Ben M'hidi et le pôle universitaire de 3000 PP de Aïn Beïda a drainé 4.547 postulants pour une formation paramédicale au bénéfice de 265 agents de la wilaya de Oum El Bouaghi qui seront répartis à travers les organismes sanitaires de la wilaya. S'il y a autant de candidats c'est parce que le recrutement dans cette spécialité sera sanctionné par un emploi stable et rémunérateur au sein des structures hospitalières,et par la même combler le déficit en matière de couverture sanitaire dans la wilaya de Oum El Bouaghi. Selon le directeur de l'Institut paramédical Laib Abdelhak, la liste d'admission définitive sera arrêtée par ordre de mérite et que les 265 candidats déclarés admis au concours sur épreuves doivent subir une formation paramédicale d'une durée de 2 ans au sein de l'Institut de formation paramédicale de Aïn Beïda et de ses annexes implantées dans les grands centres urbains de la wilaya. A titre indicatif, l'IFPM de Aïn Beïda assure également la formation dans les mêmes filières au profit des wilayas de Sétif, Tébessa, Batna, Khenchela et Biskra.

A.Remache

Les représentants de la société civile de Khenchela haussent le ton :

«Les SDF sont des êtres humains, ayez pitié d'eux !»

Il semble que rien ne va plus entre les représentants de la société civile et certaines institutions à propos de la situation des sans domiciles fixes (SDF). Plusieurs responsables d'associations et d'organisations des droits de l'Homme de cette wilaya s'agitent de nouveau et réclament une véritable prise en charge de cette catégorie de personne.

Tout a commencé lorsqu'un jeune SDF qui vit dans la rue depuis plusieurs mois a été «chassé» par un citoyen du quartier. Cet état de fait n'a pas été apprécié par les voisins, notamment les jeunes du quartier qui sont venus à la rescousse du jeune SDF.
La situation a dégénéré au niveau de ce quartier populaire après que d'autres personnes ont pris position avec l'homme qui a demandé au jeune SDF de prendre ses affaires et de ne plus rester à côté de son mur.
L'intervention de quelques sages a évité une bagarre générale dans le quartier dit «cité Yousfi», plus connu sous le nom de «Cité El Hasnaoui». Aidé par les jeunes du quartier, le SDF en question a déménagé un peu plus loin à la grande colère de la majorité des voisins.
Ces derniers n'ont pas manqué de saisir les représentants de la société civile qui se sont déplacés sur les lieux en solidarité avec le jeune SDF. «Nous sommes ici pour soutenir ce jeune que nous connaissons dans le passé.
Nous avons alerté les responsables compétents mais rien n'a été fait, non seulement au sujet de ce jeune mais également pour les autres cas des personnes sans domiciles fixes», a indiqué un représentant de la société civile. Ce dernier a fait savoir qu'en matière de prise en charge de cette catégorie de personne, rien n'a été fait depuis plusieurs années. Evoquant les brigades de nuit pour le ramassage des SDF, le même responsable a qualifié cette opération de «bricolage».
«Ecoutez, les sorties nocturnes permettent certes à la brigade mixte d'évacuer durant la nuit quelques SDF de la rue pour les mettre dans une vielle bâtisse où se trouvent une quinzaine de malades mentaux. Mais ce n'est que partie remise, car les personnes admises au niveau de cette bâtisse se retrouvent dans la rue le lendemain et parfois juste après le départ des membres de la brigade de nuit». Selon les déclarations des représentants de la société civile, les personnes SDF refusent de rester dans cette bâtisse avec les malades mentaux.
«Comment voulez-vous que des personnes qui jouissent de toute leurs facultés mentales puissent partager un lieu avec des individus qui souffrent des troubles psychiatriques ?», nous a-t-il expliqués. Nos interlocuteurs ont également fait savoir que même les malades mentaux qui se trouvent dans cette bâtisse se trouvent dans un état lamentable.
Quelques réfections ont été effectuées à cette bâtisse mais le plus essentiel qui manquait est la non prise en charge en matière de soins et d'accompagnement des résidents de cette bâtisse, ont-ils fait savoir.
Pour plus de détail, nous avons une autre fois pris attache avec le directeur de l'action sociale (DAS) qui nous a répondu, le moins qu'on puisse dire, avec un vocabulaire agressif. Écoutons la réponse de Monsieur le directeur de l'action sociale : « Écrivez ce que vous voulez. La DAS ne gère pas la bâtisse dite «Dar Merkiche». La mère et son fils se trouvent dans la rue, car ils auraient été «chassés» par l'oncle maternel du jeune SDF. Je ne peux pas mettre ce jeune au niveau du centre qui est réservé aux personnes ayant au moins 65 ans.
La société civile doit bouger pour nous aider au lieu de nous accuser. Nous avons procédé à l'évacuation de deux ou trois cas vers Alger et vers les wilayas limitrophes».
En somme, la situation dans laquelle se trouvent les personnes sans domiciles fixes inquiètent énormément les représentants de la société civile.
Des hommes et des femmes dorment à la belle étoile et affrontent le froid, la neige et les pluies diluviennes.
Les représentants de la société lancent un SOS en direction des autorités locales de la wilaya de Khenchela. «Les personnes dans la rue sont livrés à elles-mêmes. Cette catégorie de personne a besoin de votre aide, ne leur tournez pas le dos, ce sont des êtres humains comme nous», ont-ils conclu.

Moncef Redha

« Comment voulez-vous que des personnes qui jouissent de toute leurs facultés mentales puissent partager un lieu avec des individus qui souffrent des troubles psychiatriques ? », nous a-t-il expliqué. Nos interlocuteurs ont également fait savoir que même les malades mentaux qui se trouvent dans cette bâtisse se trouvent dans un état lamentable.

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 C'est Canteloup
21.05 Gloria
23.05 Gloria

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Complément d'enquête

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

M6

10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.05 This Is Us
21.55 This Is Us
22.40 This Is Us

Canal+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Frisson

16.58 Les + de la rédac'
19.14 es rivières pourpres 2, les anges de l'Apocalypse
20.50 **Argo**
22.46 **Rambo III**

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

Ciné Cinéma Premier

18.35 Contre-enquête
19.04 Realive
20.50 **Greta**
22.25 Douleur et gloire

France 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars
19.45 Arte Journal

Arte

20.55 En thérapie
21.55 En thérapie
21.55 En thérapie
23.05 Thérèse Raquin
19.25 Quotidien,

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Floride
23.00 Roubaix : la nouvelle face du Pile
23.50 Sentinelles de la crise : Les Antillais à l'hôpital

TMC

première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021

Eurosport

20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection

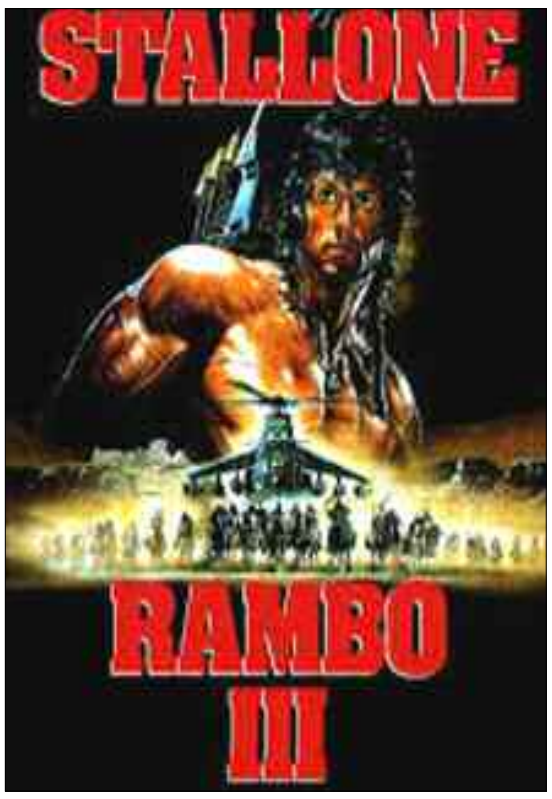

Ciné Frisson - 22.46

Rambo III

Film d'action de Peter MacDonald

➔Son ancien supérieur étant tombé aux mains des Soviétiques qui le torturent méchamment, Rambo est envoyé en Afghanistan pour le délivrer. De retour de sa dernière mission au Vietnam, John Rambo vit discrètement retiré en Thaïlande, en compagnie de moines bouddhistes. Il espère ainsi se tenir à l'écart de l'univers de violence qui a trop longtemps été le sien.

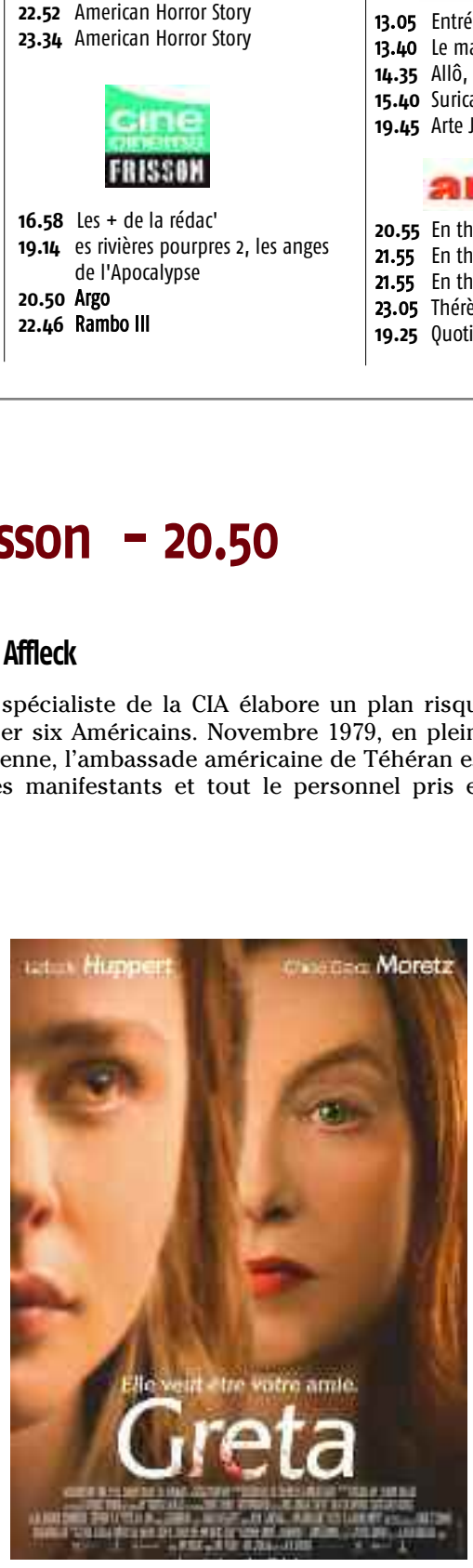

Ciné Frisson - 20.50

Argo

Thriller de Ben Affleck

➔En Iran, un spécialiste de la CIA élabore un plan risqué pour faire évader six Américains. Novembre 1979, en pleine révolution iranienne, l'ambassade américaine de Téhéran est envahie par des manifestants et tout le personnel pris en otages.

Ciné Frisson - 20.50

Greta

Thriller de Neil Jordan

➔Une jeune femme sympathise avec une veuve mutique, étrange et plus âgée qu'elle. Mais les intentions de cette dernière ne sont pas uniquement amicales. Un jour, dans le métro new yorkais, Frances trouve un sac luxueux. Grâce à une carte d'identité, elle parvient rapidement à trouver la propriétaire.

FNTP

«KIYASS OU LABÈS» OU LE DROIT DES PETITES GENS AU BONHEUR

«Kiyass ou labès», un monodrame sur la condition sociale des petites gens aux revenus modestes et leur droit au bonheur, a été présenté lundi à Alger, en dehors de la compétition du 14e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), devant un public astreint au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire.

Mise en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte d'Ahmed Rezzak, le spectacle, produit par la coopérative «Le théâtre rocher noir» de Boumerdès, a été accueilli au Théâtre municipal d'Alger-Centre. Brillamment mené par le talentueux Fouzi Bayet, ce One Man Show aux traits de comédie noire, raconte l'histoire poignante d'El Ayachi, masseur dans un bain maure et marqué par les déceptions de la vie, étalant ses tourments causés par Romana, personnage suggéré au regard «bavard et pétillant», qu'il avait croisée du regard dans un bus et suivie jusqu'à son domicile parental, sans pour autant pouvoir lui souffler un mot. Simple hypothèse au départ, transformée ensuite, en idée fixe, Romana, amour imaginaire et utopique, hante la vie d'El Ayachi, qui, chaque fois qu'il se résout à lui envoyer une missive pour lui révéler sa flamme et son métier, il finit par se rétracter de peur de la perdre. Rongé par le désespoir et l'incertitude, El Ayachi se raconte, évoquant quelques moments de sa vie, avec son père notamment, qui lui avait appris à voir une femme comme une «bouteille de gaz butane» qu'il faut «bien fermer» au risque qu'elle n'explose. Déclamant un texte dense aux contours métaphoriques et allusifs, El Ayachi va passer en revue différents secteurs de la vie et pointer du doigt les travers de la société et essayer ensuite établir les responsabilités, sans pour autant approfondir son propos. «El Ayachi ne peut s'occuper du gommage et du décrassage de vos consciences de tous les pêchers que vous avez pu commettre», fait-il remarquer s'adressant aux responsables du marasme social. Dans une prestation au rythme soutenu, Fouzi Bayet s'est surpassé dans l'interprétation des différents personnages qu'il a intelligemment intégrés dans des situations comiques très appréciées par le public qui a longtemps applaudi l'artiste. La scénographie, minimaliste est également l'œuvre de Abdelghani Chentouf, qui a judicieusement opté pour quelques accessoires du hammam, dans un espace scénique délimité par un tas de papiers déchirés, suggérant les nombreuses lettres jetées qui témoignent de la détresse d'El Ayachi.

R. C.

Salon du livre

Conférence sur le rôle de la traduction de et vers tamazight

Le thème «Rôle de la traduction de et vers tamazight dans le développement linguistique et le rayonnement culturel» a été au centre d'une conférence organisée, lundi, avec la participation de spécialistes et académiciens et ce, dans le cadre du programme culturel du Salon national du livre qui se poursuit au Palais des expositions Pins-Maritimes à Alger.

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a évoqué les objectifs de son institution pour promouvoir et encourager la traduction en tant que «passerelle» liant les langues parlées en Algérie à savoir tamazight et l'arabe et ce dans le cadre de «l'encouragement de la pluralité et la cohabitation linguistique en Algérie».

«L'intérêt à la traduction vise à établir des traditions codifiées par la passation de conventions avec les différentes maisons d'édition algériennes, et ce pour préserver les droits d'éditeur et d'auteur», a-t-il ajouté.

Dans le cadre de sa stratégie dans le domaine de la traduction, le HCA, poursuit M. Assad, œuvre à «accompagner les porteurs de projets en traduction à la faveur de l'installation d'un comité de lecture pour évaluer les textes proposés pour publication», indiquant que «le cercle de lectorat de tamazight en Algérie a franchi de grands pas et s'élargit chaque année». M. Assad a affirmé en outre l'attachement du HCA à donner une impulsion à la présence du livre amazigh notamment celui littéraire dans la scène culturelle à travers la participation aux Foires nationales et au Salon international du livre à l'effet de le renforcer et le promouvoir. Après avoir appelé les différents partenaires tels que les instances, les institutions publiques et les ministères à s'intéresser à la traduction vers tamazight, M. Assad mis en avant les projets en cours de réalisation avec le ministère des Affaires religieuses et la traduction de 3 mémoires historiques avec le ministère des Moudjahidine.

Il a salué l'expérience pionnière de l'agence de presse APS depuis 2015 avec l'emploi d'un contenu médiatique basé sur la traduction vers la langue amazighe traitant la vie quotidienne du citoyen et autres actualités politique, sociale, culturelle et économique.

Concernant les efforts visant la promotion de la traduction tamazight, M. Assad a évoqué sa suggestion au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique quant à l'impérative ouverture d'un master en traduction arabe-tamazight au niveau de l'Université d'Alger afin de promouvoir cette langue nationale officielle enseignée dans la majorité des établissements éducatifs du pays, faisant état de l'installation d'une cellule de traduction en début de l'année en cours spécialisée en traduction institutionnelle.

De son côté, le chercheur Benothmane Zein a évoqué, dans son intervention, «les difficultés et les obstacles de la traduction de la langue russe à la langue arabe et au tamazight», affirmant que la traduction est basée sur «la compréhension» et que le traducteur ne peut faire son travail correctement si l'idée initiale n'est pas claire. Le chercheur a appelé à «encourager la publication de dictionnaires de proverbes en tamazight avec toutes les variantes, et ce, compte tenu du rôle axial des dictionnaires spécialisés pour faire pencher la balance en faveur de la traduction sérieuse», soulignant que la traduction permet de créer de nouveaux mots contribuant à l'enrichissement de la langue.

Pour sa part, la chercheuse universitaire, Hadj Aissa Zahra a affirmé que la traduction est un système qui interagit avec tous les aspects de l'environnement de l'auteur, estimant que la traduction doit se baser sur «la lecture, la réflexion et le savoir afin de prendre connaissance des contextes culturels de l'auteur de l'œuvre à traduire».

Le Salon national du livre, organisé par l'Organisation nationale des éditeurs de livre (ONEL), se poursuit jusqu'au 20 mars en cours au Palais des expositions (Alger).

R. C.

Séminaire national sur la lecture à Mila

Participation d'une trentaine de clubs de lecture

Pas moins de 30 clubs de lecture issus de 20 wilayas du pays ont pris part au séminaire national sur la lecture ouvert mardi à la bibliothèque principale de lecture publique Mebarek-Bensalah de la ville de Mila.

La rencontre culturelle de deux jours a été organisée par le club «Mila Takra» (Mila lit), en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique Mebarek Bensalah, sous l'égide de la direction locale de la culture et des arts. Organisé sous le slogan «Lire pour l'avenir et préparer l'édification», ce séminaire regroupe plusieurs adeptes de la lecture de diverses wilayas du pays à l'image de Sétif, Constantine, Tlemcen, Tiaret, Biskra et de Ghardaïa, ainsi que des professeurs et de spécialistes de différentes universités algériennes, désirant faire part de leurs expériences à travers l'organisation d'ateliers destinés aux participants, a précisé le président du club, Lakhdar Ghichi.

La rencontre, a-t-il ajouté, demeure également une opportunité pour mettre en valeur les talents de la wilaya de Mila dans le domaine de l'écriture à travers la mise en place d'une nvente-dédicace de livres, d'un stand consacré à l'échange des ouvrages, en plus d'une exposition d'art plastique et un concours au profit des enfants, coïncidant avec les vacances scolaires de printemps.

«L'objectif de cette manifestation est de relancer et dynamiser les activités culturelles en général et celles liées à la lecture en particulier, tout en constituant une occasion pour échanger les expériences et les connaissances», a indiqué M. Ghichi.

De son côté, Dr Liyamine Bentoumi de l'Université Ferhat-Abbas de Sétif, a mis en exergue l'importance de la lecture dans la création d'esprits visant la promotion de la société en adéquation avec ses attentes et ses exigences, ce qui nécessite, selon lui, «d'insuffler l'amour de la lecture chez les générations futures afin d'assurer leur avenir».

Pour sa part, Mohamed Oualid Hamache, président de l'association «El Tarf Takra» a indiqué que ce séminaire reste un événement «important» pour échanger les expériences des clubs versés dans le domaine de la lecture, dans le but de les promouvoir et de les généraliser, relevant la «relation complémentaire entre tous les acteurs pour promouvoir cette activité culturelle à travers la maîtrise des mécanismes appropriés à la promotion de la lecture».

Le représentant du club de lecture Mohamed-Dib de la wilaya de Tlemcen, Abdeljalil El Ouchdi, a, pour sa part, considéré qu'en participant à ce rendez-vous culturel et en faisant part de son expérience au sein de son club «renforce son parcours dans ce domaine, de même qu'il constitue une opportunité pour échanger des idées avec d'autres clubs participants».

Selon la présidente de l'Union des écrivains de la wilaya de Guelma, Safia Mekhalfa, ce séminaire «reflète le changement culturel» qu'a enregistré la wilaya de Mila, faisant remarquer d'autre part que cette wilaya est devenue, selon elle, un exemple dans ce domaine à la faveur du soutien accordé par d'autres secteurs concernés.

Le directeur local de la culture et des arts, Djamel Brihi qui a présidé l'ouverture de ce séminaire a fait, quant à lui, état du soutien continu de son secteur à ce genre d'initiatives, qui représentent «un échantillon de la dynamique qu'a connu la scène culturelle locale».

R. C.

Ligue des champions d'Afrique

Les Algérois assurent l'essentiel sans la manière

Sans convaincre, le MC Alger a mis un pied en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en s'imposant petitement mardi soir face aux Sénégalais de Teungueth FC (1-0), en match disputé au stade du 5-Juillet, comptant pour la 4e journée (Gr D) de la phase de poules.

Il a fallu attendre la 20e minute de jeu pour assister à la première occasion, le tir de Belkheir a été détourné en corner difficilement par le portier sénégalais Ibrahima Niass. Le léger pressing exercé par les Algérois a fini par payer. Le « Doyen» est parvenu à ouvrir le score grâce à Benaldjia (26e), sur une longue balle du défenseur Hadded. Les visiteurs ont failli remettre les pendules à l'heure à la 38e minute. Rebiaï a sauvé les siens d'un but tout fait, en dégageant de la tête un ballon qui se dirigeait vers les filets. Reculant inexplicablement d'un cran, le «Doyen» a laissé l'initiative aux visiteurs qui ont fait l'essentiel du jeu durant les dernières minutes de la première période, mais la défense mouloudéenne a bien veillé au grain. Après la pause, les Algérois ont beau essayé pour corser l'addition, mais ils ont pêché par un manque de concentration flagrant en attaque. Les Sénégalais, en dépit de quatre changements opérés en seconde période, n'ont pas trouvé la faille, procédant par des contres, mais sans pour autant inquiéter réellement le gardien de but algérois Farid Chaâl. Dans l'autre match de cette poule, le Zamalek a sérieusement hypothéqué ses chances, en s'inclinant à domicile face à l'ES Tunis (1-0), en match disputé au stade international du Caire. Un succès qui permet aux coéquipiers du défenseur algérien Abdelkader Bedrane de composter leur ticket pour les quarts de finale, à deux journées de l'épologue. A l'issue de cette victoire, le Mouloudia conforte sa deuxième place au classement avec 8 points, à deux longueurs du leader l'EST (10 pts). Les Algérois n'auront besoin que d'un point, lors de la 5e journée (2-3 avril), à domicile face au Zamalek, pour pouvoir rejoindre l'EST au prochain tour. Teungueth FC, déjà éliminé, accueillera l'Espérance.

R. S.

Le point après la 4e journée

MC Alger (Algérie) – Teungueth FC (Sénégal) 1–0
Zamalek (Egypte) – ES Tunis (Tunisie) 0–1

Classement :	Pts	J
1. ES Tunis (*)	10	4
2. MC Alger	8	4
3. Zamalek	2	4
4. Teungueth FC	1	4

(*) Qualifiée

Déjà joués :

ES Tunis – Teungueth FC	2– 1
Zamalek – MC Alger	0– 0
Teungueth FC – Zamalek	0– 0
MC Alger – ES Tunis	1– 1
Teungueth FC – MC Alger	0– 1
ES Tunis – Zamalek	3– 1

Reste à jouer :

5e journée (2–3 avril) :
Teungueth FC – ES Tunis
MC Alger – Zamalek
6e journée (9–10 avril) :
ES Tunis – MC Alger
Zamalek – Teungueth FC
NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Résultats complets

Groupe A :
AS Vita Club (RD Congo) – Al–Ahly (Egypte) 0–3
Simba SC (Tanzanie) – Al–Merreikh (Soudan) 3–0
Groupe B :
Al–Hilal (Soudan) – CR Bel.(Algérie) 0–0
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) – TP Mazembe (RD Congo) 1–0
Groupe C :
Horoya AC (Guinée) – WA Casa. (Maroc) 0–0
Petro de Luanda (Angola) – Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) 0–0
Groupe D :
MC Alger (Algérie) – Teungueth FC (Sénégal) 1–0
Zamalek (Egypte) – ES Tunis (Tunisie) 0–1

Groupe B

Le Mamelodi en quarts, le CRB arrache le nul

Les Sud-africains du Mamelodi Sundowns ont dominé les Congolais du TP Mazembe sur le score d'un but à zéro, mardi soir à Pretoria, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, ayant vu les deux autres pensionnaires de ce Groupe «B» Al-Hilal (Soudan) et le CR Belouizdad (Algérie) se neutraliser à Omdurman (0-0). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Maboe à la 28e minute. A la faveur de ce succès, le quatrième en autant de rencontres, Mamelodi Sundowns consolide sa place de leader (12 points) et valide son billet pour les quarts de finale. De son côté, et consécutivement à cette défaite, le TP Mazembé recul à la quatrième et dernière place du Groupe «B», avec seulement deux unités au compteur, alors qu'Al-Hilal et le CRB se partagent la deuxième place avec trois points pour chaque club. Si le représentant sud-africain a déjà assuré sa qualification en quarts de finale, et comme premier du groupe, rien n'est encore sûr concernant le club qui l'accompagnera au prochain tour. En effet, se tenant actuellement dans un mouchoir de poche, le CRB, Al-Hilal et le TP Mazembe semblent avoir autant de chances, les uns que les autres, pour se qualifier en quarts. Quoique, leurs résultats au cours des deux dernières journées seront déterminants dans cette perspective. Lors de la cinquième journée, prévue les 2-3 avril prochain, le CRB accueillera le TP Mazembe, alors qu'Al Hilal affrontera à domicile Mamelodi Sundowns. Lors de la 6e et dernière journée, prévue les 9-10 avril, le TP Mazembe recevra Al-Hilal, alors que le CR Belouizdad devra faire un long périple en Afrique du Sud, pour y défier les leaders incontestés du Groupe, Mamelodi Sundowns.

Le point sur le Groupe B

Al-Hilal (Soudan) - CR Belouizdad (Algérie) : 0-0
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - TP Mazembe (RD Congo) : 1-0

Classement :	Pts	J
1. Mamelodi Sundowns	12	4
2. Al-Hilal	3	4
–. CR Belouizdad	3	4
4. TP Mazembe	2	4

Déjà joués :

TP Mazembe - CR Belouizdad	0-0
Mamelodi Sundowns - Al-Hilal	2-0
Al-Hilal - TP Mazembe	0-0
CR Belouizdad - Al-Hilal	1-1
TP Mazembe - Mamelodi Sundowns	1-2
CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns	1-5

Reste à jouer :

5e journée (2-3 avril) :
CR Belouizdad - TP Mazembe
Al-Hilal - Mamelodi Sundowns
6e journée (9-10 avril) :
TP Mazembe - Al-Hilal
Mamelodi Sundowns - CR Belouizdad

Ligue 2

Le RCA, le HBCL et le MCBOS, les grands bénéficiaires

Les chocs RC Kouba - RC Arbaâ et DRB Tadjenanet - HB Cheloughoum Laïd, présentés comme les duels les plus chauds de la sixième journée de Ligue 2, disputée ce mardi, ont tenu toutes leurs promesses, avec des buts, du suspens et surtout, des fins favorables aux deux clubs visiteurs, l'ayant emporté respectivement (1-2) et (0-2). Des résultats qui permettent au RCA de consolider sa première place au classement général du Groupe Centre, avec 14 points, au moment où le HBCL s'est hissé à la deuxième place du Groupe Est, qu'il partage avec l'US Chaouia, qui de son côté est allé ramener un bon nul (2-2) de chez la lanterne-rouge, le MC El Eulma. En revanche, le leader l'USM Annaba s'est contenté d'un nul vierge ramené de son déplacement à Batna face au CAB. Dans le groupe Centre, le chaud derby algérois, entre l'ES Ben Aknoun et l'USM El Harrach n'a pas vraiment tenu ses promesses, puisqu'il s'est soldé par un nul vierge, qui n'arrange aucun des deux antagonistes, car l'ESBA reste troisième avec 11 points, alors que l'USMH rejoint le RCK à la sixième place, avec neuf points à cinq longueurs du leader le RC Arbaâ, le grand bénéficiaire de cette journée. Autre mauvaise affaire dans ce Groupe Centre, celle de l'USM Blida, qui se retrouve seule à la dernière place, avec un seul point au compteur, après sa défaite (3-2) dans le duel direct contre l'ex-lanterne rouge, le WR M'Sila, qui du coup passe devant, avec un capital de trois unités. Il s'agit en effet des trois premiers points récoltés par le WRM cette saison, lui qui avait perdu l'ensemble de ses cinq premiers matches. Enfin, dans le groupe Ouest, le leader MCB Oued Sly poursuit sa marche insatiable vers l'avant, à la faveur d'une nouvelle victoire en déplacement contre la JSM Tiaret (2-1) qui permet au MCBOS de porter son capital à 16 points. Soit deux longueurs de mieux que le Dauphin, ASM Oran (14 pts), qui a renversé son adversaire du jour, le CRB Aïn Oussera (2-1), au moment où l'autre candidat à l'accession, le SC Aïn Defla (3e/12 pts) est allé gagner en déplacement chez le voisin, OM Arzew. De son côté, la lanterne-rouge, l'US Remchi, continue à broyer du noir, puisqu'elle a concédé une nouvelle défaite à domicile contre le CR Témouchent (0-2), ce qui la maintient en dernière position, avec un seul petit point au compteur.

Résultats

Groupe Centre

WAB - IBL 2-0
ESBA - USMH 0-0
WRM - USMB 3-2
CRBT - MOB 0-1
JSMB - ABS 2-1
RCK - RCA 1-2

Classement :	Pts	J
1. RC Arbaâ	14	6
2. MO Béjaïa	12	6
3. ES Ben Aknoun	11	6
–. WA Boufarik	11	6
5. JSM Béjaïa	10	6
6. RC Kouba	9	6
–. USM El Harrach	9	6
8. IB Lakhdaria	6	6
–. Amel Boussaâda	6	6
10. CR Béni-Thour	5	6
11. WR M'Sila	3	6
12. USM Blida	1	6

Groupe Est

DRBT - HBCL	0-2
MCEE - USC	2-2
CAB - USMAn	0-0
NRBT - ASK	2- 0
MOC - MSPB	1- 0
USMK - CRBOD	1- 0

Classement	Pts	J
1. USM Annaba	12	6
2. US Chaouia	11	6
–. Chelghoum Laïd	11	6
4. DRB Tadjenanet	10	6
–. NRB Teleghma	10	6
6. MO Constantine	9	6
7. USM Khenchela	7	6
8. CA Batna	6	6
9. CRB Ouled Djellal	5	6
–. AS Khroub	5	6
–. MSP Batna	5	6
12. MC El Eulma	4	6

Groupe Ouest

JSMT - MCBOS	1 - 2
ASMO - CRBAO	2 - 1
USR - CRT	0 - 2
RCBOR - MCS	2 - 0
OMA - SCAD	1 - 3
SKAF - IRBEK	2 - 0

Classement :	Pts	J
1. MCB Oued Sly	16	6
2. ASM Oran	14	6
3. SC Ain Defla	12	6
4. CR Témouchent	11	6
5. SKAF Khemis	10	6
6. RCB Oued Rhiou	8	6
7. MC Saida	7	6
8. JSM Tiaret	6	6
9. IRB El Kerma	5	6
10. OM Arzew	4	6
- CRB Ain Oussera	4	6
12. US Remchi	1	6

EN DEUX MOTS

USM Alger : Mahious opéré avec succès des ligaments croisés

L'attaquant de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Aymen Mahious, a été opéré avec succès des ligaments croisés du genou droit, a indiqué mardi le club algérois.
«Aymen Mahious a subi avec succès une intervention chirurgicale au niveau du genou», a écrit le club de la capitale sur sa page Facebook.
Dans une vidéo diffusée par le club algérois, l'attaquant a remercié le professeur Zemmouri, un grand spécialiste de ce genre d'opérations ainsi que les supporters usmistes qui se sont compatis à sa douleur.
Cette blessure devrait éloigner Aymen Mahious des terrains pendant environ six mois.
Pour rappel, Mahious avait été victime d'une entorse au genou droit lors de la rencontre face au NC Magra (3–0) comptant pour la 15e journée de Ligue 1 disputée le 26 février dernier au stade Omar–Hamadi (Bologhine).

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct
Ligue 2
Le RCA, le HBCL et le MCBOS, les grands bénéficiaires

le match à suivre
MCA-Teungueth FC
Les Algérois assurent l'essentiel sans la manière

football
Groupe B
Le Mamelodi en quarts, le CRB arrache le nul

Platini, Blatter, Infantino et la FIFA

En voulant en 2016 surprendre la planète footballistique, et surtout séduire ceux qui l'ont élu, le patron de la FIFA Gianni Infantino s'est engagé dans un programme qui allait donner un autre tonus à l'organisation de la FIFA dont il est désormais le premier responsable de ce qui pourrait se produire sur le terrain de la gestion. Pas loin de l'année de son élection, et des objectifs qu'il s'est fixé pour concrétiser les principales actions promises, le voilà visé en juillet 2020 par une procédure pénale pour «incitation à l'abus d'autorité», à la «violation du secret de fonction» et à «l'entrave à l'action pénale». C'est toute sa feuille de route qui prend feu.

Sepp Blatter en compagnie de Michel Platini. (Photo › D. R.)

La justice suisse lève le voile sur ce qui allait perturber le président de l'instance internationale, il lui est reproché «trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 avec Michael Lauber, alors chef du ministère Public de la confédération (MPC), nourrissant des soupçons de collusion entre le Parquet et la FIFA, partie civile dans la plupart des procédures». L'Italo-Suisse assure de son côté qu'il s'agissait de montrer au Parquet «que la nouvelle FIFA était à mille lieues de l'ancienne», non seulement, mais également «victime de fonctionnaires corrompus» sous l'ère de Blatter. Mais par ailleurs, le procureur Stefan Keller voyait fin 2020 des «indices» de «gestion déloyale» dans un vol en jet privé effectué par Infantino en 2017 et payé par la FIFA. Le magistrat vient d'être désigné compétent pour enquêter sur ce volet.

«Blanchiment d'argent et gestion déloyale»

L'autre enquête plus encombrante pour les accusés est celle qui continue de secouer les archives mais aussi «la plus embarrassante pour l'instance, par l'ombre qu'elle jette sur sa compétition reine, vise l'attribution au Qatar de l'organisation de la Coupe du monde 2022» en échange de plusieurs opérations menées par l'émirat : le rachat du PSG, l'achat des droits télé de la compétition et l'entrée au capital du groupe Lagardère, estime un confrère. Les enquêtes se suivent se complètent à l'image de ces enquêtes documentés par une enquête de la FIFA, ou des soupçons d'achats de voix lors du vote du 2 décembre 2010 «ont justifié une plainte fin 2014 auprès de la justice suisse, qui enquête depuis mai 2015 pour blanchiment d'argent et gestion déloyale».

Soupçons de «corruption active et passive»

La justice française enquêtait de son côté sur des soupçons de corruption active et passive sur un déjeuner tenu le 23 novembre 2010 entre Nicolas Sarkozy, alors chef de l'Etat, deux hauts dirigeants qataris et Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA. Une autre révélation est rapportée par ce journal suisse, elle concerne le Mondial-2018 en Russie et celui de 2010 en Afrique du Sud entachés par des soupçons de corruption. Michel Platini est, en effet, suspecté d'avoir accepté, en qualité de président de l'UEFA de voter en faveur de l'attribution du Mondial au Qatar en échange de plusieurs opérations menées par l'émirat : le rachat du PSG, l'achat des droits télé de la compétition et l'entrée au capital du groupe Lagardère. Un dossier qui fait déjà l'histoire.

Synthèse H. Hichem

A voir
- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- RMC Sport 1 : Milan AC - Manchester United à 21h

La Der

L'USMA confirme l'arrivée du Ghanéen Kwame Opoku pour quatre ans et demi

La direction de l'USM Alger a confirmé mardi le recrutement de l'attaquant international ghanéen de l'Asante Kotoko SC, Kwame Opoku, pour quatre ans et demi.

«La direction de l'USM Alger informe ses supporters qu'un accord a été trouvé avec son homologue ghanéenne de l'Asante Kotoko SC pour le transfert définitif de l'attaquant Kwame Opoku qui s'engagera pour quatre ans et demi. Les formalités administratives seront finalisées dès l'ouverture du mercato, le 22 mars prochain», a indiqué un communiqué publié sur la page Facebook des Usmistes.

Plusieurs médias ghanéens avaient annoncé le 10 mars l'engagement du buteur d'Asante Kotoko, Kwame Opoku (21 ans), avec l'USM Alger, sans dévoiler toutefois la durée du contrat.

Selon les sites spécialisés Ghana Soccernet et Footy-Ghana.com, le transfert a été réalisé contre un chèque de 350 000 euros, précisant que le joueur a finalisé son transfert le 9 mars après avoir signé les documents nécessaires, en ligne.

Opoku rejoindra le club algérois au terme des deux matches que doit livrer fin mars le Ghana face à l'Afrique du Sud et Sao Tomé-et-Principe, dans le cadre des deux dernières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, Kwame Opoku «se verra remettre une voiture personnelle à son arrivée en Algérie et percevra un mois de salaire de 15 000 euros», avait précisé Ghana Soccernet.

Kwame Opoku était également sur le radar de l'ES Sétif et du club égyptien vice-champion d'Afrique, le Zamalek, selon la même source.

Pour rappel, l'USMA a déjà renforcé son secteur offensif en engageant l'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji, qui sera qualifié lors du mercato d'hiver, fixé du 22 mars au 11 avril.